



AVIS PUBLIC DONNÉ AUX INTÉRESSÉS À L'ÉGARD D'UNE DÉROGATION MINEURE

PRENEZ AVIS que le Conseil municipal de Ville de Sutton tiendra le **4 juin 2025 à 19 h 30**, une séance au cours de laquelle il statuera sur les dérogations mineures suivantes:

1.	Numéro de cadastre :	5 095 022
2025-018	Numéro d'immeuble :	Chemin de Jerico, Sutton
	Nature et effet de la demande :	Autoriser l'implantation de la maison unifamiliale à 0.53 mètres d'un secteur de fortes pentes au lieu de 10 mètres, comme indiqué à l'article 6.2, chapitre 8 du <i>Règlement de zonage 115-2</i> . Il est possible de consulter un document explicatif sur la page web suivante : https://sutton.ca/avis-public/avis-public-derogation-mineure-600-chemin-jerico/

Tout intéressé, pour se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, doit se présenter à la séance et s'y exprimer sur le sujet lors de la présentation de ce point.

DONNÉ à Sutton, Québec, ce 16^e jour du mois de mai de l'an 2025.

Geneviève Bonnichon, LL.B, notaire
Greffière et directrice des affaires juridiques